

Séance du 20 juin 2023

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 21

Date de la convocation : 16/06/2023
Date d'affichage : 16/06/2023
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-trois le 20 juin, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Madame ANFRAY Virginie, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur BOHEME Alain, Madame BOURGES Marie-Agnès, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GIBEAU Hélène, Madame GOULAY Martine, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LAFOSSE Anne Mary, Monsieur LE FOLL Alain, Monsieur LEBON Nicolas, Madame LENORMAND Rose-Marie, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur TURPIN Laurent,

Absents excusés : Monsieur AUBERT Jacques donne pouvoir à Monsieur BOHEME Alain, Monsieur DUVAL Patrick, Madame MARIE Christelle, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle donne pouvoir à Madame Anne Mary LAFOSSE, Monsieur ROUSSEAU Pierre donne pouvoir à Monsieur Patrice MARTIN, Monsieur SCHACHER Christophe donne pouvoir à Madame Marie-Pierre JEANNE,

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent FOISSIER

Objet : Avenant 2 lot 10 électricité du marché construction et rénovation sur trois sites

Délibération 25/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer l'avenant n°2 du lot 10 électricité de l'entreprise Inéo Normandie 16 rue de la Boulaie 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray d'un montant HT de 14 506.11€.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 22 juin 2023

Le Maire

P. MARTIN



Le secrétaire

M. FOISSIER